

Les aides financières et les services à domicile

Les services à domicile favorisent le maintien dans le cadre de vie habituel. Aide ménagère, portage des repas, téléalarme, etc.

Depuis quelques années, ces services se diversifient et connaissent un développement important. Plusieurs aides financières peuvent contribuer à faciliter le maintien à domicile, en donnant accès à ces différents services.

La principale prestation en la matière est l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), mise en place en 2002.